

## 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHED.

La stratégie de développement du programme ERASMUS+ de notre lycée d'enseignement général et technologique, s'inscrit dans le projet d'établissement et dans la continuité des actions déjà engagées depuis 2007.

A l'origine, notre engagement dans les projets ERASMUS + a été initié par la mention Européenne du BTS Europlastique et par la volonté des équipes pédagogiques de développer l'ouverture à l'international à tous les niveaux.

Les établissements scolaires de type lycée sont moins autonomes que les établissements de l'enseignement supérieur telles que les universités et grandes écoles, néanmoins, la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle demandée dans le cadre de la politique de modernisation au sein de l'Éducation Nationale, accompagne et renforce notre stratégie d'internationalisation.

Les résultats positifs, tant sur le rayonnement de notre établissement que sur les étudiants, nous amènent maintenant à poursuivre en développant trois axes.

a) mobilité sortante de stage des étudiants de toutes nos sections de BTS, et mobilité entrante d'étude.

Jusqu'à présent, limitée à la seule section de BTS Europlastics et Composites, nous souhaitons, dans un premier temps, permettre aux étudiants de BTS CPRP de réaliser leur stage dans l'Union Européenne. Puis, d'ici deux ou trois ans, ouvrir cette possibilité aux apprentis de la section de BTS aéronautique de notre établissement. Une attention particulière sera portée à l'identification et à la levée des freins à la mobilité (raisons économique, linguistique et culturelle). Enfin, pour rendre attractif le programme, nous informerons les étudiants des aides existantes comme les aides régionale et bilatérale qui s'ajoutent au financement du programme ERASMUS+, ferons témoigner ceux qui ont déjà fait leur stage à l'étranger et insisterons sur la reconnaissance académique à travers les documents Europass, le supplément au diplôme et le passeport Europlastic délivré par EuPC (European Plastics Converters).

La mobilité entrante d'étude reste un objectif, mais dépend de l'évolution de l'adaptation des référentiels des diplômes à la reconnaissance de l'acquisition des blocs de compétences (ECTS). Elles ne sont actuellement applicables que pour la formation professionnelle continue et la validation des acquis de l'expérience, mais pas encore pour la formation initiale.

b) mobilités sortantes de formation et d'enseignement des enseignants. La mobilité sortante des enseignants était un objectif du programme 2014/2020 qui n'a pas été atteint. L'ouverture à l'ensemble des sections de BTS et le renouvellement d'une partie des enseignants nous permettent d'envisager ces mobilités qui n'ont pas eu lieu jusqu'à maintenant. On retrouve des objectifs communs aux étudiants, notamment les compétences linguistiques et professionnelles, ainsi qu'une dimension transnationale réalisée dans une expérience personnelle qui demande à être valorisé professionnellement. Ces mobilités sortantes des enseignants vont nécessiter le développement de relations avec des entreprises industrielles et des centres de formation Européennes.

c) mobilité sortante de formation du personnel non enseignant. Le groupe de personnel non enseignant n'a jusqu'à présent pas été sollicité. Une information leur sera proposée pour les informer de la possibilité d'une mobilité dans un établissement Européen. Pour favoriser cette démarche, on pourrait envisager une mobilité conjointe enseignant, personnel non enseignant dans un même établissement.

L'ouverture à l'international permet de consolider les liens existants avec des entreprises d'accueil de nos stagiaires et d'en établir de nouveaux dans les domaines de la plasturgie, de l'usinage, et de l'aéronautique. De plus, cela offrira aux étudiants des opportunités supplémentaires pour la réalisation de leur stage et pour leur avenir professionnel. En effet, Ces stages restent pour les étudiants un moyen privilégié de découvrir une autre culture, une autre manière de travailler en entreprise, une nouvelle équipe de travail, des clients, des fournisseurs, d'enrichir ses compétences linguistiques et d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles, de valoriser leur formation, de mieux se connaître et de prendre conscience d'appartenir à la communauté européenne.

Bien que depuis le début nous respectons les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion, nous avons constaté que les étudiants en difficulté ainsi que leurs parents s'excluaient du programme. C'est pourquoi, nous continuerons à informer des aides spécifiques allouées à ce public et proposerons au personnel référent de s'impliquer dans le programme.